

FICHE CHAUFFE-EAU

Vous avez récemment procédé au remplacement de votre chauffe-eau. Merci de compléter la fiche afin que nous puissions maintenir à jour nos registres. Ces informations sont susceptibles d'être transmises à divers assureurs lorsque vient le temps d'aller en appel d'offres pour le contrat annuel d'assurances de votre syndicat. La possibilité de produire un registre complet et bien tenu ainsi que le nombre de chauffe-eau âgés de plus de 10 ans sont deux critères qui influencent fortement les futures primes d'assurances de l'immeuble.

Nom ou adresse du syndicat de copropriété

Prénom, nom de famille

Votre adresse ou l'adresse de votre domicile (# d'unité, # civique, nom de la rue, ville)

Code postal

Courriel

Sur certains modèles, tel GIANT, une étiquette indique clairement le mois et l'année de fabrication. Sur d'autres, il faut trouver le numéro de série de l'appareil et effectuer une recherche sur les sites internet des manufacturiers. Si la date de fabrication n'apparaît pas sur le chauffe-eau, simplement retranscrire ci-dessous son numéro de série que vous trouverez inscrit sur la plaque signalétique de l'appareil. Recherchez une case nommée NUMÉRO DE SÉRIE ou SERIAL NUMBER ou SN NUMBER.

Pour information, la date de fabrication du chauffe-eau John-Wood ou Rheem est une combinaison de chiffres, la date de fabrication du chauffe-eau Bradford-White est une combinaison de lettres

de série de votre chauffe-eau

Marque

Modèle

Taille du chauffe-eau (gallon)

Présence d'un bassin (panne) de rétention sous le réservoir

Le bassin (panne de rétention) est connecté à la plomberie sous le réservoir

Merci de joindre une preuve du changement de votre chauffe-eau : Idéalement une photo de la plaque signalétique du chauffe-eau où apparaît le mois et l'année de fabrication OU une facture de l'entrepreneur ayant effectué le remplacement du réservoir.